

Le magazine d'information de Montréal-La-Cluse - N°3 - Décembre 2015

**DOSSIER : Secteur de La Cluse, une transformation nécessaire**  
Pages 4/5





## Édito

Chers Montréalais(es)

Notre rendez-vous semestriel se poursuit. « Mon Mag' » a, je l'espère, trouvé sa place chez vous et constitue une source d'informations devenue essentielle.

Son contenu reflète en tout cas, la vitalité de notre commune, à travers ses habitants et ses associations, et je m'en réjouis tout particulièrement. Ce dynamisme local fait notre fierté !

Pour le n° 3 de « Mon Mag' », nous avons plus particulièrement décidé de faire un focus sur les profonds changements qui vont marquer le quartier de la Cluse, au cœur de notre ville. Depuis bien longtemps, il est admis que ce secteur doit être traité. La création du rond-point a déjà permis de fluidifier la circulation. Mais il s'agit à présent d'une nouvelle étape dans la requalification urbaine de ce quartier. Toutes les conditions sont à présent réunies pour vous communiquer les grandes lignes des transformations, lesquelles vont permettre d'améliorer notablement les conditions d'habitat, de stationnement et de circulation, mais vont aussi favoriser la fréquentation des commerces locaux, je le souhaite vivement. Avant le démarrage des travaux, j'ai émis la volonté de vous informer sur ce sujet.

Malheureusement, la fin d'année a été marquée par des événements tragiques dans notre pays. Montréal-la-Cluse, comme bien d'autres communes, a manifesté son émotion le 16 novembre au cours d'une minute de silence en hommage aux victimes. La commune s'inscrit pleinement dans le mouvement de solidarité nationale.

Mais « Mon Mag' 3 » vous livre d'autres informations sur le second semestre 2015 qui se conclut et sur celui à venir. Il vous permet aussi de faire connaissance avec Mr Le Gall qui vient de créer un atelier théâtre à Montréal-la-Cluse. Il est interviewé dans ce numéro. Le Haut Bugey est en mouvement, **Montréal-la-Cluse** et ses habitants s'inscrivent pleinement dans cette belle évolution !

Bonne lecture et joyeuses fêtes de fin d'année à tous

Jean Deguerry  
Maire  
Conseiller départemental

## Sommaire

-  Page 2 : édito du maire - sommaire
-  Pages 4 et 5 : le dossier : Secteur de La Cluse, une transformation nécessaire
-  Page 6 : l'interview
-  Page 10 : Rdv à ne pas manquer...
-  Page 11 : état civil

Mon Mag', magazine bi-annuel d'informations de la commune de Montréal-la-Cluse.  
Directeur de la publication : Jean Deguerry.  
Textes : Commission communication  
Photos : Chantal TONDREAU, Patricia GAUTHIER, Guy BARON.  
Imprimé à 1600 exemplaires,  
Imprimerie Antoine (01100 Bellignat) sur papier 100% PEFC.

## Pourquoi le prix de l'eau a-t-il augmenté ?

Les habitants de la commune ont pu constater une forte augmentation de leur facture d'eau pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015. Comme vous le savez, l'eau est gérée par la communauté de communes Haut Bugey pour la production et le stockage et par la commune pour la partie distribution. C'est la raison pour laquelle les factures font apparaître deux tarifs :

- 0,74 € HT / m<sup>3</sup> commune (0,53 en 2014).
- 0,372 HT / m<sup>3</sup> CCHB (0,36 en 2014)
- Total = 1,112 € HT; 1,172 € TTC

Plusieurs raisons expliquent cette augmentation :

- Le budget communal de l'eau est un Service Public Industriel et Commercial. La loi prévoit qu'il doit être équilibré sans avoir recours à l'aide du budget général. Autrement dit, la vente d'eau aux abonnés doit théoriquement suffire à couvrir les dépenses de fonctionnement (achat d'eau) et d'investissement (travaux sur le réseau). Compte-tenu du prix actuel de l'eau, ce n'est pas le cas. Les dépenses sont supérieures aux recettes, même sans travaux importants sur le réseau communal.

- La communauté de communes a délégué à une entreprise privée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, la gestion du service de production et d'adduction d'eau potable jusqu'aux réservoirs communaux, mais également l'exécution de travaux neufs d'interconnexions sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Haut Bugey. Une convention a été signée en **novembre 2013** entre la communauté de communes et la commune de Montréal-la-Cluse, laquelle s'engage à acheter de l'eau au concessionnaire au prix fixé par ce dernier. Ce tarif intègre le coût prévisionnel des travaux à financer. Ce changement d'organisation **imposé par la loi** et auquel la commune ne pouvait échapper, a pour conséquence une augmentation très importante du prix de l'achat d'eau : il en coûte environ 180 000 € / an à la commune alors qu'elle payait approximativement 30 000 € / an de charges d'exploitation de la station de pompage de la Croix-Chalon.

- La société qui gère dorénavant la production facture le volume produit et non le volume consommé. Il existe donc une déperdition entre ce qui est payé par la commune et ce qui est facturé aux usagers, à cause des fuites sur le réseau. Il importe dès lors de réaliser un travail intensif sur la recherche de fuites pour améliorer le rendement du service. C'est le sens des travaux qui vont être effectués

en 2016. La commune a répondu à un appel à projet auprès de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse pour obtenir une subvention qui permettrait de financer 50 % de ces travaux. Les 50% restants seraient financés par un emprunt.

Malgré cette hausse importante du tarif, le budget communal de l'eau reste déficitaire. Un programme sur 5 ans avec une augmentation lissée des tarifs (environ 20 % / an) est à l'étude pour un retour à l'équilibre.

Si la hausse du tarif 2015 peut sembler brutale, il convient cependant de constater que le prix du m<sup>3</sup> vendu à Montréal-la-Cluse (1,59 € TTC au total) reste inférieur à la moyenne des communes du Haut-Bugey (2,034 € TTC). A l'échelon national, il était de 2,00 € en 2013.



Plus généralement, il importe de considérer l'eau comme un bien qui se raréfie, qu'il est nécessaire de protéger et de consommer avec parcimonie. Il faut admettre également que cette ressource coûte aux collectivités et aux usagers...

## Dossier : Secteur de La Cluse, une transformation nécessaire



Le constat est unanime : la commune de Montréal-La-Cluse évolue, se transforme et se positionne stratégiquement au cœur du Haut-Bugey. Elle est à la croisée des chemins, entre la combe du Val au Sud, et le secteur urbain d'Oyonnax, au Nord. Le secteur de la Cluse est particulièrement fréquenté. Longtemps, le carrefour de la Cluse a souffert d'une circulation dense. La réalisation du rond-point a permis de fluidifier les passages de véhicules. Le commerce est attractif malgré les difficultés

de stationnement. Les logements sont pour la plupart inoccupés et vétustes.

Les efforts entrepris par la municipalité au cours des dernières années doivent être confirmés.

C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé d'engager une véritable transformation urbaine entre la rue des Savoies et la rue du Maquis. En étroite collaboration avec la SEMCODA, dont le savoir-faire et l'expérience sont reconnus, un programme ambitieux de créations de logements et de places de parking est prévu. Ce projet, qui vise à requalifier le parc de logements et à redonner du dynamisme au secteur, se focalise sur trois secteurs d'intervention :

- La rue des Savoies : construction de 30 logements locatifs et en accession avec des commerces en rez de chaussée,
- La création de places de parking garages et parking aérien rue du Maquis,
- La réalisation d'un immeuble de 12 logements en location impasse du Maquis.

### Rue des Savoies : Des logements neufs de qualité, et des commerces attractifs

Le projet prévoit la réalisation de 30 logements en tout, en 2 bâtiments. Ces logements seraient en location ou en accession.

Le premier bâtiment, rue des Savoies se substituerait aux immeubles existants. Il abriterait des commerces (coté rue), des garages au rez de chaussée (accessibles depuis l'arrière du bâtiment), et 20 logements (T2, T3, T4) aux premier et second étages.

Grâce à un léger recul du nouveau bâtiment par rapport à ceux existants, le stationnement des véhicules et la circulation des piétons seraient améliorés.

La réalisation nécessite une première phase de déconstruction, qui devrait démarrer fin 2015, début 2016.

Le second bâtiment serait positionné derrière le premier et serait accessible depuis le rond-point de la Cluse, par le biais d'une ouverture vers le lac. Un parking privé serait réalisé avec les logements. 10 logements (T3, T4) sont prévus. Les logements situés en R+2 bénéficieraient d'une terrasse avec vue dominante sur le lac.



Le 1<sup>er</sup> bâtiment vu depuis la rue des Savoies : commerces au rdc, logements en R+1 et R+2

Le photo-montage ci-après permet d'imaginer le bâtiment dans son contexte.



Vue du second bâtiment côté lac

### Rue du maquis : un espace rénové pour favoriser le stationnement



Des places en garage privé et un parking aérien ouvert à tous

### Impasse du Maquis : un ensemble de 12 logements

Cet immeuble sera situé impasse du Maquis. Il donne sur la place qui accueille la fontaine et il est accessible depuis la rue du Maquis. Composé de 12 logements en location répartis en 2 bâtiments contigus :

- 4 T2 en rez de chaussée
- 4 T3 au 1<sup>er</sup> étage avec balcons
- 4 T3 au 2<sup>ème</sup> étage avec balcons



Le bâtiment vu depuis le rond-point de la Cluse

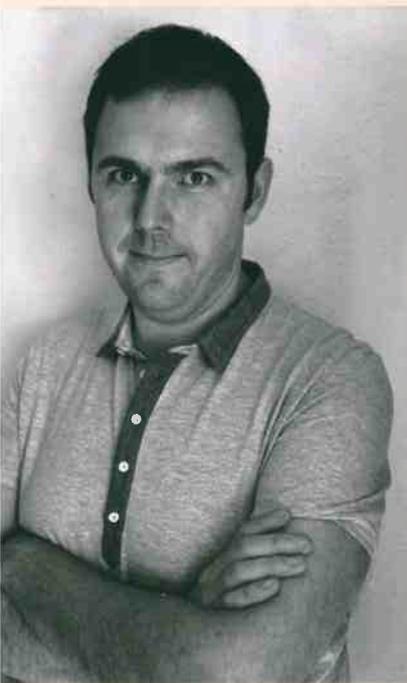
Ce projet d'envergure poursuit la quête de requalification du secteur de la Cluse. Mais les efforts devront se poursuivre, pour redonner une pleine attractivité au quartier et lui conférer le titre de cœur commercial du territoire.

**La SEMCODA, c'est quoi ?** La SEMCODA est une société d'économie mixte financée par des capitaux publics et des capitaux privés. Elle construit, entretient et gère des logements qu'elle propose en location ou en accession. Son patrimoine de plus de 28 000 logements séduit par sa diversité, la qualité de son bâti, de sa gestion et de sa répartition géographique. Les réalisations de la SEMCODA jalonnent chaque étape de la vie : à proximité des logements, des crèches, des écoles, des commerces, des bureaux, des maisons de santé et des résidences seniors ont pris vie à la demande de nombreuses communes. La SEMCODA est basée à Bourg en Bresse mais rayonne sur 7 départements, et emploie plus de 600 collaborateurs.

Jean Deguerry en est le président depuis avril 2015 pour une durée de 6 ans.

## 3 questions à... : Jean Patrick LE GALL

Jean Patrick Le Gall, la passion de transmettre...



Alors qu'il n'avait que trois ans, Jean Patrick débuta ses tout premiers rôles sur les planches de sa région natale du sud de la France. Il franchit très tôt les portes de l'Ecole Régionale d'Art Dramatique qui lui forgea une profonde passion pour l'art dramatique. Une passion intense qui a accompagné cet ingénieur informaticien de métier tout le long de sa vie. Après une vie professionnelle intense qui l'a amenée à parcourir l'Europe, il a décidé de s'ancrer solidement dans le Haut-Bugey qu'il affectionne tout particulièrement pour son cadre de vie verdoyant. C'est là aux pieds des montagnes jurassiennes et au bord du Lac, dans une atmosphère propice à la créativité qu'il a souhaité franchir un nouveau pas dans sa vie : vivre pleinement sa passion et la transmettre aux jeunes et moins jeunes...

Depuis la rentrée, il anime un tout nouvel atelier de théâtre les mercredis après-midi à la Salle Mogador où il met à disposition son savoir-faire de metteur en scène à un groupe d'enfants de la commune et des alentours.

Rencontre avec Jean Patrick Le Gall, créateur et professeur de la toute nouvelle association de théâtre, L'atelier.

### **Le Mag' : Quelles ont été vos motivations pour créer et animer un atelier de théâtre sur la commune ?**

Après un certain nombre d'années où j'ai joué divers rôles dans plusieurs compagnies en Suisse où je résidais et ensuite dans le Haut-Bugey, j'ai voulu revenir au travail de mise en scène que j'avais découvert en m'investissant dans la direction d'une compagnie en Suisse. Ayant aussi une forte passion pour la peinture où l'artiste façonne son œuvre, j'ai voulu sur le plan théâtral développer ce côté création et projet que représente la mise en scène. Le fait de transmettre est également très important pour moi.

### **Le Mag' : Que souhaitez-vous transmettre à vos élèves sur la pratique et la philosophie de l'art théâtral ?**

Aujourd'hui j'ai débuté les cours de l'atelier avec un groupe de sept enfants qui ont moins d'une dizaine d'année. L'objectif premier est de leur faire découvrir ce grand univers qu'est le théâtre. Pour cela rien n'est mieux que le jeu. Je leur fais donc pratiquer un certain nombre de jeux qui permettent de travailler la créativité, la spontanéité, la tenue sur scène, la mémoire et la diction. Ces ateliers ludiques s'appuient en partie sur la base d'improvisations.

L'objectif de cet atelier est de créer une pièce de théâtre pour des enfants joués par les enfants avec deux niveaux de lecture : une histoire captivante pour le spectateur sur un premier plan et la transmission d'un message et d'une morale sur le second. Ces deux niveaux de lecture sont pour moi indispensables au théâtre. Pour respecter au mieux cette philosophie, j'apprends aux enfants à créer une dimension à leurs personnages, c'est-à-dire à jouer des personnages entiers, crédibles et sincères.

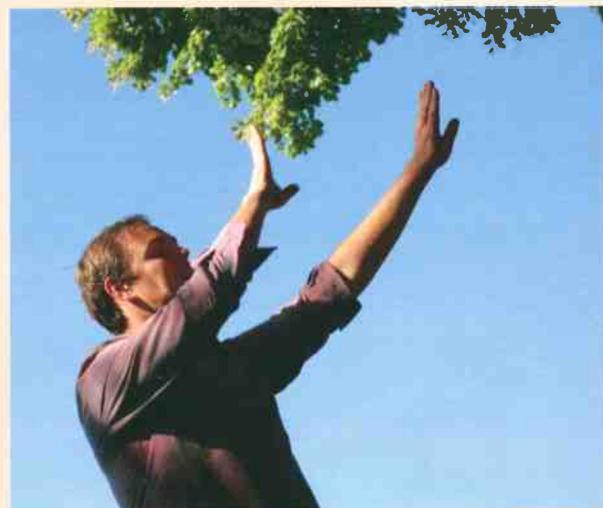
### **Le Mag' : Quelles sont vos souhaits pour l'avenir de cette nouvelle aventure théâtrale ?**

Avec les enfants qui suivent d'ores et déjà les cours, nous organiserons deux représentations en juin à la Salle Mogador pour mettre en pratique tout ce qui a été enseigné.

Nous souhaitons rapidement nous élargir et proposer dès la rentrée de janvier un cours de théâtre pour adultes et si possible un deuxième groupe d'enfants.

Enfin, le Haut-Bugey recèle d'une forte diversité d'associations de théâtre fonctionnant de manière indépendante. Pourquoi ne pas rêver d'un mini-festival de théâtre permettant d'échanger sur les pratiques ?

Propos recueillis par C. Arduini



« L'atelier » recrute des adultes et enfants pour intégrer des cours à partir de janvier 2016 ; l'atelier théâtre ouvre 2 nouveaux cours :

- Cours pour adultes et adolescents (dès 15 ans) : les mercredis de 19h30 à 21h00.
- Cours pour enfants (dès 7 ans) : les mercredis de 16h00 à 17h30.

**Venez donc vous essayer au théâtre!**

Contact : Jean Patrick Le Gall / Association l'atelier.

Mail : [atth@gmx.com](mailto:atth@gmx.com)

Tél. 06 26 89 37 76

Blog : <http://latelier01.over-blog.com/>

Site internet : [www.jean-patrick-lg.com](http://www.jean-patrick-lg.com)

## En bref...

### Une belle fréquentation estivale pour le centre de loisirs

La fréquentation estivale du centre de loisirs a été bonne : 120 enfants âgés de 3 à 11 ans. Ces chiffres témoignent du besoin pour les familles d'avoir un mode de garde pour les 3-6 ans sur notre territoire. C'est pourquoi depuis septembre 2014, le centre de loisirs est ouvert pour cette tranche d'âge. Entre le 6 et le 31 juillet, les enfants ont pu profiter d'activités riches et variées : tchoukball, peteca, Sarbacane, escalabranche, disc, golf, basket, canoë-kayak, kindball, piscine, et des sorties ont été organisées avec succès vers : le Parc des Oiseaux, Walibi, la piscine d'Ambérieu et Vallée bleue à Montalieu, le Musée du jouet à Moirans, la ludothèque de Bourg-en-Bresse, le Camp Espace nature évasion à Thoissey.



### Les inter-lac du 12 juillet : un défi ludique entre communes

Le dimanche 12 juillet, ont eu lieu les rituels « Interlacs ». Cette journée où règne la bonne humeur a réuni différentes communes dont Montréal-la-Cluse. Toute une série de jeux, se voulant avant tout amusante et divertissante, visait à départager ces équipes. La matinée a débuté avec nos chères petites têtes blondes et s'est terminée en beauté pour notre équipe de Montréal-la-Cluse, puisque celle-ci s'est hissée à la 1<sup>ère</sup> place. Par la suite, les rues de Nantua ont été spectatrices du défilé de chars où Montréal-la-Cluse arborait un profil « très plage ». Après un repas amical, pour notre plus grand plaisir les équipes adultes se sont affrontées. L'équipe de Montréal-la-Cluse a défendu aux mieux ses couleurs en se plaçant à la 2<sup>ème</sup> place.



### Un nouveau succès populaire pour la fête du TAM



Cette année encore, la fête du TAM (Toutes Associations de Montréal-la-Cluse) fut un réel succès. La participation des Montréalais à cette manifestation démontre que celle-ci fait partie intégrante de la vie locale. En fin d'après-midi, nous avons pu assister à une parade des « panamas Folklore » dans les rue du vieux Montréal jusqu'au Complexe Paradis. Un repas spectacle très convivial a suivi, puis la soirée s'est clôturée sur le désormais traditionnel bal. Le complexe Paradis a été encore une fois bien animé. Laurent JOURDE, président du TAM et ses collaborateurs peuvent se féliciter de la réussite de cette journée familiale, populaire et festive.

### La cérémonie du 14 juillet célébrée au Parc du Château



ment de recherches en milieu périlleux et il totalise plus de 200 heures d'intervention. Cette cérémonie a eu lieu sous l'œil attentif de certains membres du conseil municipal jeunes, toujours présents lors des commémorations Nationales.

Pour clôturer cette célébration, un vin d'honneur a été offert par la municipalité dans notre magnifique parc du château où des stands avaient été dressés et joliment décorés pour l'occasion par les employés municipaux et membres du conseil municipal. La présence de musiciens amateurs ayant animé la rue de la ville la veille, a contribué au succès de cette manifestation. L'idée d'un pique-nique tiré du sac a été suggérée pour l'année prochaine... !

Pour la Fête Nationale, un rassemblement a eu lieu au monument aux morts rappelant avec émotion le sacrifice consenti pour la défense de la Patrie. Une gerbe a été déposée en présence entre autres des sapeurs pompiers volontaires. A cette occasion, l'un d'entre eux s'est vu remettre la médaille Nationale du secours en Montagne par Jean Deguerry. Il s'agit de l'adjudant chef Sébastien Manuel, qui intervient en milieu périlleux. Pour obtenir cette décoration, 10 ans d'ancienneté et au moins 15 ans d'expérience sont nécessaires. Actuellement Sébastien est dans sa 20<sup>ème</sup> année de groupe-



### Le transfert de la collecte Ordures Ménagères à la Communauté de Communes Haut Bugey et les effets induits



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la collecte des ordures ménagères relève de la compétence de la communauté de communes Haut Bugey. Pour cette année encore, la CCHB s'appuie sur les services municipaux pour exécuter ce service. Aucun changement notable n'a été constaté. En revanche, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la CCHB va assurer ce service avec ses propres moyens. Afin de rationaliser le service à l'échelle de son territoire, la CCHB prévoit d'apporter des modifications.

Concernant la commune de Montréal-la-Cluse, le schéma de collecte retenu est le suivant :

- Collecte des pavillons résidentiels : 1 fois par semaine
- Collecte des immeubles collectifs : 2 fois par semaine
- La distribution de sacs poubelles est maintenue en 2016 pour les communes qui assuraient ce service avant la fusion
- Une dotation de bacs d'ordures ménagères sera assurée à compter de 2016. Celle-ci devrait s'opérer au second trimestre. Le prestataire retenu, passera dans chaque foyer afin

d'étudier la dotation adéquate de chaque famille. Une communication sera assurée en amont par la CCHB afin de s'assurer du bon déroulement de l'opération

- La collecte sera effectivement assurée par un prestataire privé
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères bénéficiera naturellement à la CCHB.

### **Maison de santé Pluridisciplinaire et Petite Unité de Vie : 2 projets pour un accueil amélioré**

Soucieuse du bien-être de ses personnes âgées, la Commune de Montréal-la-Cluse souhaite vivement apporter une réponse adaptée à la demande de plus en plus nombreuse des personnes âgées à la recherche d'un accompagnement de qualité. Il est constaté une tendance forte des personnes vieillissantes à vouloir opter pour une habitation plus fonctionnelle que la maison traditionnelle qu'elles occupent encore. Souvent, les maisons de lotissement créées dans les années 60-70, sont occupées par des personnes seules et vieillissantes. Leur avenir passe, pour certaines d'entre elles, par une installation en PUV. C'est pourquoi un projet de PUV à Montréal-la-Cluse a tout son sens, entre l'EHPAD de Nantua et celle en construction de Groissiat.

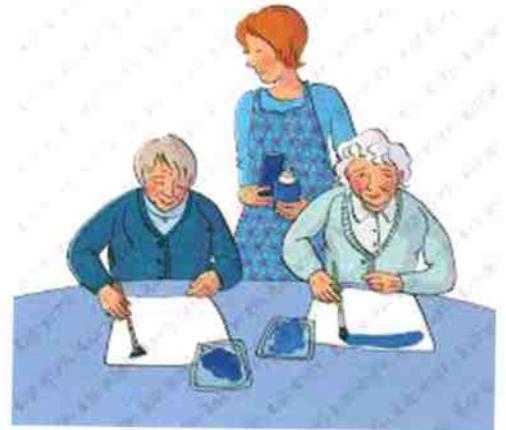
#### **Une emprise foncière bien située et disponible rapidement.**

A cette fin, la Commune de Montréal-la-Cluse est prête à mettre à disposition du projet un terrain communal très bien situé aux abords de la Mairie. Ce terrain permettra de réaliser le programme de petite unité de vie en plain-pied. Il jouxte la route principale qui relie le sud du Haut Bugey au Nord et qui rejoint Oyonnax. Cet axe est particulièrement bien desservi par les transports collectifs.

#### **Une initiative qui s'inscrit dans un projet d'offre**

#### **de services plus large.**

En effet, depuis quelques mois, la municipalité de Montréal-la-Cluse travaille à la mise en œuvre d'un projet de santé, consécutivement au départ à la retraite d'un médecin généraliste. La situation de l'offre de soins sur le territoire est préoccupante. Il a paru important de lutter, avec les moyens municipaux, contre cette désertification médicale. Simultanément, les professionnels de santé de la commune ont émis le souhait de se regrouper pour travailler ensemble. Il est ressorti de cette dynamique collective que l'élaboration d'un projet de santé à l'échelle communale était nécessaire et allait permettre à chacun de trouver sa place. Une association des professionnels de santé de la commune est née en février 2015. Le projet de construction d'une Maison de santé Pluridisciplinaire est amorcé, sur un terrain mis à disposition par la commune.



### **L'exposition de peinture Arc en Ciel : des tableaux en pleine nature**



Dimanche 6 septembre, le parc du château, dans le cadre d'une manifestation culturelle, accueillait l'association Arc en Ciel avec ses 10 membres ainsi que 13 artistes de la région. Raymonde Curtet, présidente de l'association a présenté avec sa petite troupe de peintres amateurs une palette de tableaux dans des styles variés. Les visiteurs n'ont pu rester insensibles aux peintures à l'huile et acrylique. A travers cette exposition les peintres ont voulu faire partager leur passion. Des animaux, des paysages, des portraits, des fleurs composaient les différentes œuvres.

Cette exposition a su trouver sa place dans le cadre verdoyant du parc avec ses arbres centenaires, ce qui a permis aux amateurs de s'approprier une partie du rêve... L'association Arc en Ciel se retrouve un samedi par mois de septembre à juin pour pratiquer leurs différentes techniques.

# Rdv à ne pas manquer !

Date	Horaire	Lieu	Manifestation	Organisateur
<b>Janvier</b>				
Vendredi 8	20 h	Salle Paradis	Assemblée Générale	Gym Plus
Dimanche 10	Journée	Foyer Paroissial	Goûter des Anciens	SEP
Samedi 23	14 h	Salle Paradis + Tir à l'Arc	Tir du Roi	Tir à L'Arc
Dimanche 24	14 h	Mogador	Loto	Aumonerie Les Jeunes de la SEP
Samedi 30	20 h 30	Mogador	Théâtre	Sou des Ecoles
<b>Février</b>				
Samedi 6	20 h	Mogador	Bal Vétérans	Vétérans Foot
Samedi 13 ou 20	20 h	Mogador	Soirée Lasagnes	Tennis de Table
Dimanche 28	12 h	Foyer Paroissial	Choucroute	SEP
<b>Mars</b>				
Vendredi 4	17 h	Orindis	Belote	ASML Foot
Dimanche 6	14 h	Mogador	Loto	Sou des Ecoles
Samedi 12	Matin		Galette Rugby	
Samedi 19	20 h	Mogador	Soirée	Club de l'Age d'Or
Samedi 19	Matin	Four + Annexe Mairie	Vente de Galettes	Tir à L'Arc
<b>Avril</b>				
Samedi 2	14 h	Mogador	Carnaval	Sou des Ecoles
Samedi 2	Journée	Four + Annexe Mairie	Vente de Galettes	Tennis
Samedi 9	Journée	Four + Annexe Mairie	Vente de Galettes	ASML Foot
Samedi 9	20 h	Mogador	Soirée Orientale	AJJC
Jeudi 14	Journée	Boulodrome + Mogador	Challenge Benoit	La Boule Sapin
Samedi 23	Matin	Préau Paradis	Vente de Poulet	Tennis de Table
Dimanche 24	11h45	Monument au Mort	Cérémonie du Souvenir	Mairie
<b>Mai</b>				
Dimanche 1	Journée	Boulodrome + Salle Paradis	Challenge Villa	La Boule Sapin
Jeudi 5	Journée	Av Julien Caillat & Av J. Cartier	Grand Prix Cycliste de la Municipalité	ECAM
Dimanche 8	11h45	Monument au Mort	Cérémonie Victoire 8 Mai 1945	Mairie
Samedi 21	14 h 30	Clair Midi polyvalente+Parking+SR2	Kermesse	Mom & Nous
Jeudi 26	Journée	Boulodrome	Challenge Paramucchio	La Boule Sapin
<b>Juin</b>				
Dimanche 5		Orindis	Tournoi Foot	Conseil Départemental
Dimanche 5	Journée	Commune par Quartier	Tournée des Brioches	Les Jeunes de Montréal la Cluse
Samedi 11	8 h	Orindis	Festicup	ASML Foot
Du Samedi 11 au 26	Journée	Court de Tennis	Tournoi Jeunes	Tennis
Dimanche 12	Journée	Commune par Quartier	Tournée des Brioches	Les Jeunes de Montréal la Cluse
Vendredi 17	19 h	Orindis	Corpo Foot	ASML Foot
Vendredi 17 ou Samedi 18	18 h	Mogador	Théâtre	L'Atelier
Samedi 18	Journée	Cabane de chasse	Repas des Chasseurs	Société de Chasse
Samedi 18	11h45	Monument au Mort	Cérémonie Appel du 18 Juin 1940	Mairie
Dimanche 19	Journée	Commune par Quartier	Tournée des Brioches	Les Jeunes de Montréal la Cluse
Samedi 25	10 h	Complexe Paradis	Fêtes d'été	Sou des Ecoles
Samedi 25	12 h	Orindis	Assemblée Générale	ASML Foot
Dimanche 26	Journée	Commune par Quartier	Tournée des Brioches	Les Jeunes de Montréal la Cluse

## En bref...

### Recensement 2016 (début 2016, préparez-vous au recensement !)

Les opérations de recensement vont se dérouler du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les 5 ans. Il sera possible cette année de compléter comme habituellement le document papier, mais également de remplir le questionnaire sur Internet. L'agent recenseur, lors de son passage, expliquera les possibilités existantes.

La municipalité a recruté 8 agents recenseurs pour effectuer ce travail. Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil. Le trombinoscope ci-contre vous permettra de les identifier lors de leur passage.

Plus d'infos sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



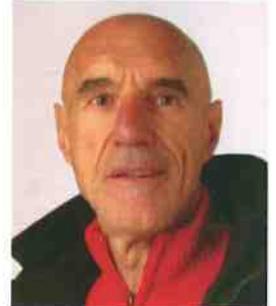
Christian DALLOZ



Eliane BARON



Evelyne ORAISON



Jacques TONDREAU



Chantal  
RAVAN NALBANDIAN



Paul GUY



Isabelle TAVEL



Morgan CORDEIRO

## Etat civil

### Bienvenue à

MOUGEOLLE Charlie  
BOUSSOUGOU BOBOSS Evy  
RIDEY Luna  
AKHLAFA Hana  
AMIOT Noélia  
BERTHET Lena  
DESBORDES Lylou  
TEMIR Halime  
YILMAZ Hacer  
CAPELLI Giulia  
BA Bryttanny  
ERDOGAN Esma  
NIEF Lou  
LAULAGNET Zélie  
LAGREOU Sélène  
LOPES GONÇALVES Breno  
OZTURK Husna

### Ils se sont dit oui

BONNAMOUR Stéphane et Marylène MANZONI  
ROCQUET Olivier et Martine BURGUERA  
PANNUNZIO Stéphane et Déborah MARCHIO  
MULOTTI Thomas et Emmy THOMASSET  
POULET Jean-Philippe et Marion MEDE  
AZOUZ Yassine et Camélia ZENAGUI  
BOUSSAKOUK Yassine et EDDAHCHOURI Assia  
BAYRAM Nedim et Sevgi BASLIK  
USLU Enes et KARADAG Neslihan

### Ils nous ont quittés

Marie MORETTI  
Alain VALLET  
Maria DA SILVA FERREIRA  
Katharina HASENAEUR  
Eliane LOUREAUX  
Concepcion DANIEL-MOLINER  
Viviane PERY  
Keziban MUTLU  
Nicolle VELLIQUI  
épouse BECHENIT  
Geneviève GRET  
veuve PELLEGRINI  
Marcelle GENIAUX  
veuve CORNATON  
Martine DUSSAULE

### Hommage aux victimes des attentats

Suite aux tragiques événements intervenus vendredi 13 novembre à Paris, une minute de silence a été observée à l'invitation de Mr le Maire le lundi 16 novembre à 13h30 sur le parvis de la mairie. Plusieurs dizaines de personnes se sont recueillies après le discours poignant de Jean Deguerry.



La minute de silence.



Le château a été illuminé en bleu blanc rouge en signe de solidarité.

### 11 novembre : une cérémonie riche en émotions



La commémoration du 11 novembre a réuni une foule importante auprès du monument aux morts. Aline Guelpa présidente des Maquis de l'Ain et du Haut Jura, accompagnait le Maire Jean Deguerry.

Le Maire, Jean Deguerry, a lu le message du secrétaire d'Etat, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire et rappelait : « Le 11 novembre 1915, il y a cent ans, la France, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de 15 mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre Mondiale.

Pour conclure, tous les « morts pour la France » hier dans la Grande Guerre, dans la Seconde Guerre mondiale, dans les guerres de décolonisation, aujourd'hui dans les opérations extérieures sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la nation.

« Ne pas les oublier, et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective. »

Bernard Ovejero a lu le message de l'union Française des anciens combattants (UFAC).

50 enfants des écoles primaires de CM1 et CM2 dont les enfants du conseil municipal jeunes, ont lu à tour de rôle les noms des soldats morts inscrits sur le monument. Ils ont ensuite interprété la Marseillaise,

accompagnés par l'intervenante en musique Anne La-planche, et récité un poème sur le thème de la paix. Pour finir, les enfants ont déposé individuellement une fleur sur le monument.

Par la foule présente, par son contenu, cette manifestation du souvenir du droit de mémoire était empreinte de beaucoup d'émotion. Elle s'est clôturée par le verre de l'amitié sous un beau soleil devant la mairie.





**Une nouvelle beauté pour les rues Julien Caillat et Jacques Cartier**

Les rues Julien Caillat et Jacques Cartier ont été réhabilitées durant l'été dernier, en priorité pour des raisons de sécurité. En effet, la largeur de ces deux rues incitait certains conducteurs à rouler trop vite. Les « oreilles » (terme qui désigne les trottoirs posés pour créer des chicanes) qui ont été installées ont pour effet de couper la vitesse en cassant les lignes droites. Les dos d'âne contribuent également à cet objectif. Simultanément, la municipalité a décidé de soigner l'esthétique de ces deux rues avec des couches de roulement neuves et en installant notamment des pots de fleurs visibles de tous.



# CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET :

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Version PC ou mobile

**caf.fr**

RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

Par TELEPHONE :

**0 810 25 01 10**

0,06 €/min. + prix d'un appel

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Déclarer en ligne un changement de situation.
  - Effectuer une demande de prestation.
  - Faire une simulation des droits.
  - Consulter vos droits et paiements.
  - Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
  - Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
  - Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.
  - Connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.
  - Prendre un rendez-vous pour un entretien personnalisé lors d'une situation difficile.
- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
    - Pour consulter votre dossier :
      - date et détail des paiements,
      - état de traitement de votre courrier,
      - demande d'une attestation de paiement.
  - **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**
    - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et de votre mot de passe. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du [caf.fr](http://caf.fr) (en un clic sur le lien "mot de passe perdu" ou "numéro allocataire perdu").*

## En bref...

### Le bel âge fête Noël

Le repas du CCAS traditionnellement organisé en Novembre a eu lieu cette année, le samedi 21 novembre. Tous nos aînés présents ont eu plaisir à se retrouver autour de l'excellent repas préparé par Mr Gand, du restaurant « Belle Rive ». Lors de son discours de bienvenue Jean Deguerry, notre maire, a rappelé combien ces moments de convivialité étaient importants alors que notre pays venait de subir de dramatiques attentats la même semaine. Il a également fait part à l'assemblée présente que plusieurs projets allaient prochainement voir le jour dans notre commune :

- la poursuite de l'aménagement du centre avec la construction de nouveaux logements,
- la création d'une maison de santé et d'une PUV pour les personnes ayant des difficultés à entretenir ou à demeurer dans leur logement plus adapté à leur situation,
- l'obligation faite aux bâtiments publics de se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité. Notre mairie est pleinement concernée (salles des mariages, etc ...).

L'après-midi, l'ambiance était au rendez-vous sur la piste de danse, assurée par de dynamiques animateurs. Egalement, deux « chanteurs » du bel âge Mrs Ecoffey et Leschuitta ont pu exercer leur talent sur scène. Ce dernier, avec beaucoup d'humour et dérision, a interprété une de ses compositions sur le thème des « petits problèmes de santé » qui interviennent avec l'âge. Tout était juste, les paroles et l'interprétation !

Il a également rendu hommage à Guy Béart en reprenant des classiques. Bon moment ...

Cette année encore, des colis de Noël ou ballotins de chocolats seront confectionnés et distribués le jeudi 17 Décembre.



### Point sur la rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est faite le mardi 1<sup>er</sup> septembre pour les enfants. 69 élèves sont accueillis à l'école maternelle Douglas, 67 à l'école maternelle Tilleuls, et 235 au groupe scolaire. L'école primaire accueille de nouveaux enseignants :

- Mme JOURDAN, classe de CP
- Mme BALLAND, classe de CE1
- Madame LESAGE, classe de CM2

Des travaux importants (rampe d'accès au bâtiment 3, toilettes handicapés) ont été exécutés au groupe scolaire pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Concernant les TAP, le jour d'intervention a changé entre les deux écoles maternelles : pour cette année scolaire, les TAP ont lieu le lundi à Tilleuls et le jeudi à Douglas. En revanche, les TAP de l'école élémentaire ne sont pas modifiés. Enfin, dans un souci de contribuer à améliorer l'accompagnement scolaire des enfants, une étude surveillée a été mise en place depuis le 21 septembre de 16h45 à 17h30. De manière bénévole, Marie-Jo Delesques et Irène Schiari animent alternativement les séances. La municipalité les remercie vivement...



### Journée éco-citoyenne, seconde édition

Après le succès de 2015, la deuxième édition de la journée Eco-citoyenne aura lieu le Samedi 23 Avril à partir de 9h00. Comme l'an dernier, une collecte des déchets dans divers quartiers de Montréal-La-Cluse et autour du lac de Nantua avec la présence de plongeurs sera organisée. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie au 04 74 76 08 88.

## Noël : les illuminations gagnent du terrain

Cette année la rue du Jura, une partie de la rue du Lyonnais et l'avenue du Québec sont parées de lumière pour les fêtes. Au rond-point du centre-ville, notre regard est attiré par un magnifique sapin décoré qui, du haut de ses 10 mètres annonce l'arrivée de Noël. Pour parfaire le tout, la rue de la ville dans le vieux Montréal est également embellie.



# Joyeuses fêtes !



Les membres de la commission cadre de vie lors de la mise en lumière du sapin, le samedi 5 décembre.